

Rattrapages des discipline de notes de maturité (2e) 2022-23

- Pour un séjour au 1^e semestre: l'élève rattrape le contenu du cours du semestre manqué et est évalué sur ce rattrapage
- Le programme et les épreuves de rattrapage portent uniquement sur les cours de DF
- Si une des notes anticipées est suivie par l'élève en OS (B-CH, AV ou MU, PY), c'est la note obtenue à la fin de la 3^e qui comptera pour la maturité

		Accompagnement	Evaluation, champ et pondération	Références	Alternative
Chimie		Travail autonome sur le cours mis en ligne, 6 heures de rattrapages en classe ou en laboratoire. Attendre la convocation.	<ul style="list-style-type: none"> • Écrit 90' sur le 1^e semestre (2/3) • Une 2^e évaluation sur le 2e semestre (1/3) Selon convocation de Mme Valérie Geretto	Brochure de Chimie mise en ligne (Moodle). S'inscrire sur le site edu.ge.ch/moodle (même mot de passe que pour le site Saussure) et rechercher "SAUS.2CH.SL". S'inscrire avec "HoraceDF" ou "HoraceOS"	Reprise de la note obtenue dans le gymnase du séjour si la direction juge que le programme suivi est équivalent, (par ex. pour séjours dans un collège en CH-Allemande): contacter L. Stücklin, doyen
Arts Visuels	Arts plastiques	Travail autonome, une rencontre avec la présidente de groupe AV. Attendre la convocation.	<ul style="list-style-type: none"> • Écrit 230', gouache et crayons gris de dureté différentes (2/3) Samedi 14 janvier 2023, 8h00 ou <ul style="list-style-type: none"> • travail personnel effectué durant le séjour (2/3), avec complément ou non 	Informations adhoc sur le site du collège	Reprise de la note obtenue dans le gymnase du séjour si la direction juge que le programme suivi est équivalent, (par ex. pour séjours dans un collège en CH-Allemande)): contacter L. Stücklin, doyen
	Histoire de l'art	Travail autonome, prendre contact avec le maître accompagnant. Attendre la désignation (doyen)	Dossier personnel selon les consignes d'un maître accompagnant (1/3), à rendre vendredi 13 janvier 2023	Contacteur le maître accompagnant qui sera désigné en septembre 2022	
Musique	Histoire de la Musique	Travail autonome	<ul style="list-style-type: none"> • Écrit 90' sur le programme (1/2) Samedi 14 janvier 2023, 8h00 ou <ul style="list-style-type: none"> • Dossier personnel (1/2) à rendre vendredi 13 janvier 2022 	Informations adhoc sur le site du collège	Reprise de la note obtenue dans le gymnase du séjour si la direction juge que le programme suivi est équivalent, (par ex. pour séjours dans un collège en CH-Allemande) : contacter L. Stücklin, doyen
	Instrument musique	Travail autonome, les cours de pratique instrumentale sont pris en charge en 3 ^e année	Elèves en privé: examen d'instrument d'une durée de 15' (1/3) 2, 3 ou 4 mai 2023	Informations adhoc sur le site du collège	Pour les élèves concernés: Examen dans le cadre de la CEGM (Confédération des Ecoles genevoises de Musique)